

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	
L'ÉTUDE DES GROUPES DOMINANTS ET DOMINÉS	5
Altérité et supériorité	7
Les dominants et les autres	11
Une société polycentrique	15
Dominance et spécificité dans les relations entre groupes	19
CHAPITRE 1	
INDIVIDUS, GROUPES ET STRUCTURE SOCIALE	25
L'essentialisme des groupes dominants	28
L'essentialisme des groupes dominés	31
Nature et histoire	37
Individualisme et égalitarisme	42
CHAPITRE 2	
COLLECTIONS ET AGRÉGATS	57
Du groupe aux relations entre groupes	57
Typologie des groupes	65
CHAPITRE 3	
STRUCTURE SOCIALE ET COGNITIONS INDIVIDUELLES	75
Les représentations mentales des groupes	76
<i>Les entités (ou la forêt avant les arbres)</i>	76
<i>Les prototypes</i>	77
<i>Les exemplaires (ou l'arbre avant la forêt)</i>	80
Des représentations mentales aux représentations sociales	82
<i>Incompatibilité des représentations mentales du groupe :</i> <i>le lit de Procuste</i>	82
<i>Complémentarité des représentations sociales du groupe</i> ...	86
Le groupe impensable	88

Table des matières

CHAPITRE 4	
FIGURES DU GROUPE	97
L'art occidental et... le reste	98
Les Juifs durant la dernière guerre	104
Les cadres	108
Élites et classes dirigeantes	112
<i>Le patronat</i>	122
<i>Nobles et aristocrates</i>	130
CHAPITRE 5	
ÉLÉMENTS POUR UNE THÉORIE DE LA DOMINATION	137
Symétrie et asymétrie des rapports entre les groupes .	137
<i>Le statut social amène un surplus de signification</i>	138
<i>Le statut social comme fait total</i>	142
<i>De la concurrence à l'asymétrie des groupes</i>	144
Processus	146
<i>Normes</i>	146
<i>Attribution</i>	150
<i>Oppression</i>	154
<i>Covariations</i>	166
<i>Idéologie</i>	174
CHAPITRE 6	
L'HOMOGENÉITÉ DES DOMINÉS ET L'HÉTÉROGÉNÉITÉ	
DES DOMINANTS	183
Comment les phénomènes d'homogénéité	
sont étudiés en psychologie sociale	189
Modèles généraux et modèles à portée restreinte	193
Du hors-groupe à l'agrégat	196
Cognitions individuelles et idéologie sociétale	199
<i>Création des groupes dominant et subordonné</i>	200
<i>Implication</i>	202
<i>Coopération</i>	204
<i>Compétition</i>	206
<i>Le statut social comme position relative</i>	208

<i>Les subordonnés: représentations plus pauvres ou représentations différentes ?</i>	209
CHAPITRE 7	
LA DISCRIMINATION POSITIVE	217
Le problème	218
<i>Représentations de la structure sociale</i>	222
<i>De la discrimination positive à la discrimination négative</i>	233
<i>Le dilemme de l'augmentation et du rabais</i>	235
Perceptions de trajectoires professionnelles	238
<i>Les descriptions des bénéficiaires des mesures positives</i>	239
<i>Bien-être psychologique</i>	249
Pour ou contre ?	261
CHAPITRE 8	
MYSTIFICATIONS DU STATUT SOCIAL	269
Dérives personnologiques	271
Les nombres: le principe de symétrie	277
<i>Masse et individu</i>	277
<i>Majorité et minorités</i>	283
Les cultures: Le principe d'incommensurabilité	286
<i>Les matrices culturelles</i>	288
<i>Homologies sexuelles</i>	291
<i>Inégalité et différence</i>	295
POUR CONCLURE	305
RÉFÉRENCES	311

Individus, groupes et structure sociale

Des psychologues sociaux, des sociologues et des anthropologues ont documenté la manière dont les sociétés occidentales sont régies par des valeurs qui prônent l'unicité personnelle (Dumont, 1983; Snyder & Fromkin, 1980), la distinctivité de l'individu dans le groupe (Codol, 1984), son autonomie et son autodétermination (Sampson, 1977). Parfois baptisées «options culturelles» (Smith & Zàrate, 1992) ou «caractères implicites de non-catégorisation» (Guillaumin, 1972), ces valeurs individualistes gouvernent les manières de nous concevoir et de concevoir autrui (Lee, 1950; Simon, 1993). Elles cimentent une idéologie à partir de laquelle tout le monde, quelles que soient la nature et la variété de ses groupes d'appartenance, est amené à se définir (Apfelbaum, 1979; Deschamps, 1982).

Cette idéologie dissimule l'appartenance des individus aux groupes et en particulier à une classe sociale, cette «pensée interdite» selon le mot de Blumberg (1980). Principe de vision et de division du monde, pour paraphraser Bourdieu, l'idéologie bouscule les déterminismes sociaux des attitudes et des comportements individuels. Basée sur des idées simples, elle n'est pas moins dotée d'une grande efficacité. Selon DeMott (1990), elle propage des «adoucisseurs et des sédatifs» (p. 52) qui «empêchent la société de se comprendre elle-même, son caractère et sa structure» (p. 12). Faut-il dès lors s'étonner que, comme le montrent les résultats d'une enquête présentée par Taylor (1983), la plupart des répondants estiment d'une part *que les classes sociales existent, que leurs membres se comportent de manières différentes, que l'on se sent davantage à son aise avec des*

personnes de sa propre classe et, d'autre part, que l'on accorde généralement trop d'importance aux classes sociales, qu'il n'est pas utile de partager les gens en classes, qu'il n'est pas important de savoir à quelle classe appartient une personne? La coexistence d'opinions si disparates, sinon contradictoires, témoigne de l'existence des classes sociales et d'une singulière propension à en nier l'impact sur les conduites individuelles. Ces opinions ont de profondes raisons d'être, liées aux inégalités des groupes qui composent la société et aux idéologies mobilisées pour les expliquer.

On constate que c'est vers les échelons inférieurs de la hiérarchie sociale que l'on s'autorise habituellement, plus ou moins spontanément, à rapprocher les individus dans un groupe ou une classe; vers ses échelons supérieurs, nous tendons au contraire à les personnaliser, au point de nous passer souvent de toute référence à leur appartenance à un groupe commun. Illustrons cette idée avec les travaux de sociologues et d'historiens suggérant précisément que la désignation d'un ensemble de personnes, comme faisant partie ou non d'un même groupe, est liée à la place qu'occupe ce groupe dans la structure sociale plutôt qu'à la similitude objective de ses membres. Considérons d'abord les groupes de faible statut social. Bauman (1982, p.100 ss) souligne la croyance partagée en l'homogénéité de la classe laborieuse anglaise, mais son analyse met en évidence les parcours et les caractéristiques fort hétéroclites des ouvriers. Les flux migratoires des ouvriers et leurs multiples trajectoires de mobilité sociale, insiste Merllié (1994), sont relégués au second plan dans les descriptions qui s'attardent sur leurs propensions à rechercher l'affiliation avec autrui et la cohésion du groupe. Un examen des fonctions de l'exclusion sociale conduit Verdès-Leroux (1978) au constat de l'émergence d'une représentation des exclus comme un tout uniforme et de la composition fort disparate de cet ensemble de personnes, ce que confirme une récente enquête de l'INSEE sur les sans-logis (cf. *Le Monde*, 30 janvier 2002). Si les exclus, dont l'estimation numérique est d'ailleurs très approximative, se rangeant entre 86000 et 600000 personnes selon les critères retenus, se comptent principalement parmi les hommes, les jeunes

et les personnes d'origine étrangère, ils ne comprennent pas moins d'anciens cadres et membres des professions intermédiaires au chômage. Les analyses de Chamboredon (1971) sur les déviants et, plus récemment, de Wacquant (1996) sur l'*underclass*, mettent pareillement en évidence l'arbitraire du présupposé de l'homogénéité de ces catégories de faible statut social. Celious et Oyserman (2001) rappellent que les différences socioculturelles parmi les Noirs aux États-Unis en fonction de la gradation de couleur de leur peau sont au moins aussi importantes que les différences entre les Noirs et les Blancs comme tels, malgré les représentations fort homogènes des personnes de couleur dans ce pays. Ces travaux rappellent que les couches sociales démunies et de faible prestige se différencient en leur sein bien davantage que ne l'autorisent les représentations qui les décrivent.

Il en va tout autrement des représentations mobilisées à propos des groupes de statut supérieur. Mills (1956), après avoir signalé la croyance en l'hétérogénéité des élites, attire l'attention sur le profil sociodémographique très homogène auquel répondent leurs membres (origine familiale, cursus scolaires, critères d'admission dans le groupe, etc.). Bourdieu et de Saint Martin (1978, p. 14) soulignent la proportion négligeable de *self-made men* aux trajectoires imprédictibles et divergentes au sein du patronat, une donnée qui contraste nettement avec les croyances propagées par les membres de ce groupe (cf. aussi Boutillier & Uzunidis, 1999). Les représentations spontanées des riches et de la richesse, constatent dans un esprit similaire Pinçon et Pinçon-Charlot (2000), prennent le plus souvent appui sur la seule dimension économique, faisant ainsi peu de cas du tissu de relations sociales que nouent les riches entre eux. La richesse est dès lors le fait de personnalités isolées: un entrepreneur astucieux, un grand patron charismatique, l'initiateur d'une dynastie familiale, etc. Or «être riche», protestent Bihr et Pfefferkorn (1999), «c'est tout aussi bien... disposer d'un nom connu, de relations influentes dans les milieux des affaires et de la politique, d'une bonne éducation dispensée dans les lycées et les universités les plus prestigieux... et bien évidemment d'une

fortune personnelle, à la fois visible et discrète» (p. 152). C'est donc aussi un solide ancrage dans un milieu social homogène, soudé, organisé et solidaire.

Ces quelques témoignages suggèrent que les caractéristiques objectives d'un groupe ne justifient pas davantage l'hétérogénéité souvent imputée aux dominants que l'homogénéité généralement attribuée aux dominés. Néanmoins, «l'expérience même des membres d'une société les porte à la fois à homogénéiser les exclus et à surestimer l'hétérogénéité des élus» (Lewandowski, 1974, p. 52). C'est bien la position du groupe dans la structure sociale qui détermine pour une grande part le contenu de la représentation que l'on s'en fait. Le groupe indifférencié et cohésif gît en dernière analyse au bas de la pyramide sociale, tandis que des individus sans attaches, avec leurs personnalités aux tonalités diverses, émergent vers son sommet. Considérons de plus près ce contraste entre des groupes dominants hétérogènes et éphémères, et des groupes dominés plus homogènes et substantiels. Nous allons voir qu'il repose sur deux conceptions tout à la fois jumelles et diamétralement opposées de l'essentialisme.

L'essentialisme des groupes dominants

L'idéologie individualiste rend compte de la stratification de la société en termes de mérite, de compétence, de talent, d'efforts, d'autodiscipline et de choix individuels. Elle décollectivise la vie sociale et donne à voir, selon le mot d'Elias, une «société des individus». Mais, si cette personnologie est partagée par le plus grand nombre, force est de reconnaître que les dominants sont plus à même de l'incarner que les dominés. L'essentialisme de la personne, qui fait des groupes des produits fugaces et accessoires, caractérise davantage nos perceptions du sommet de la hiérarchie sociale, où les personnes se nantissent d'un surplus de substance par rapport à leurs groupes.

La traduction du social à l'individuel qu'opère la personnologie des dominants repose principalement sur trois mythes. Ces mythes contribuent autant à souligner le rôle actif de la personne qu'à destituer celui du groupe et de la classe sociale sur les destinées individuelles. Le premier mythe amoindrit l'impact de l'appartenance à une classe en faisant de celle-ci l'expression d'états temporaires, transitoires, voire imprévisibles, dans le devenir d'un individu. L'existence des classes, si tant est que l'observateur l'admette, est communément opposée aux ordres ou états de l'Ancien Régime, aux castes indiennes, à certains groupes dans les régimes totalitaires (les gens de couleur dans l'Afrique du Sud d'avant 1994), à des minorités particulières comme les sectes à fonds religieux, ou à d'autres que la marche de l'histoire a laissées sur le bord du chemin (les Maoris en Nouvelle-Zélande, les Juifs orientaux en Israël, les Buraku au Japon, les «exclus», etc.). La simple évocation de l'existence de ces groupes semble absoudre les classes sociales: le contraste entre des classes fluides et perméables, et des castes cristallisées et imperméables, vante le spectacle d'une société où les inégalités sont à ce point dispersées et inarticulées qu'elles ne forment même plus système (cf. Boudon, 1998). Partant, les classes deviennent des additions de personnes qui sont «ouvertes aux possibles, conscientes de l'éventail infini des plaisirs et satisfactions offerts à ceux qui désirent mordre la vie à pleines dents, ne craignant pas l'embarras ou l'échec, avides de nouvelles expériences, fières de leur capacité à prendre des décisions. D'ordinaire, cette capacité est vue comme une qualité personnelle; ...les possibilités de choix sont comprises comme étant, au fond, construites par soi-même» (DeMott, 1990, p. 147).

Le deuxième mythe appelé au secours de l'idéologie individualiste réduit les attributs de classe à la possession par tous les individus mais à des degrés divers de quelques qualités morales et intellectuelles. L'intelligence, l'autodiscipline et l'effort permettent en effet de juger de la supériorité des uns et de l'infériorité des autres. Les classes sociales ne sont dès lors que «poudre aux yeux». Un fait relaté par DeMott illustre la manière dont cette personnologie est mise au service des

dominants. On apprend, dans la presse new-yorkaise, que des parents battent régulièrement leurs enfants. Ce comportement brutal, que l'on attend chez les personnes de couleur et plus généralement pauvres, survient ici dans une famille d'origine sociale favorisée. L'auteur montre comment le comportement des parents est décrit, pour cette raison précisément, comme plus incompréhensible et donc moins «excusable». On fait comme si des principes moraux distincts gouvernaient les comportements des riches et des pauvres, impliquant par là que leurs différences se ramènent à une partition entre des personnes diversement capables d'entretenir des standards moraux élevés.

Le troisième mythe complète le précédent. Il insiste sur l'unité, la consistance et la cohérence de nos représentations d'une personne donnée. La valeur de cette personne se mesure à l'aune de qualités strictement individuelles. Elle est alors conçue comme «une entité indépendante, autonome, une configuration unique d'attributs tels que des traits, des capacités, des motivations, des valeurs, qui agit principalement en fonction de ces attributs personnels» (Markus & Kitayama, 1991, p. 224). L'appartenance au groupe, à une classe sociale, n'agit que sur les aspects les plus triviaux, secondaires et factices des conduites individuelles. C'est un trompe-l'œil, un voile, un masque ou un camouflage qui détourne notre attention d'une réalité réputée plus importante car plus profonde et plus essentielle. Toute personne dotée de bon sens est appelée à percer ce voile et à apprécier la personnalité qui s'y dissimule. (Dans le courant de la cognition sociale, le «statut social» d'un groupe est précisément cette donnée périphérique et contingente à laquelle se heurte un traitement superficiel de l'information; une motivation et une implication personnelles suffisantes permettent de l'outrepasser au profit d'un traitement de l'information plus exhaustif touchant aux caractéristiques personnelles, plus authentiques, des individus; cf. Fiske & Neuberg, 1990; Petty & Wegener, 1998, p. 347-348; Merton, 1976, p. 3-6).

Ces trois mythes attisent un véritable essentialisme person-nologique qui canonise le caractère et les penchants individuels. Cette personnologie s'accompagne tout naturellement d'expli-cations des conduites qui délaissent les appartenances et les situations pour se concentrer sur les individus. Le comporte-ment individuel est davantage régi par les dispositions – compétences, traits de personnalité, volitions – qu'il ne l'est par les situations dans lesquelles interagissent les personnes et les positions sociales qu'elles occupent. Cette psychologisation des phénomènes sociaux, qui s'apparente à l'*erreur fondamentale d'attribution*, reconduit le prestige d'un groupe aux mérites ou aux déficiences de ses membres plutôt qu'à sa position dans la structure sociale. Dans une société ouverte, aux frontières grou-pales floues et poreuses, les seuls obstacles à la réussite et à la reconnaissance sociales des individus ne peuvent résider que dans les insuffisances de leur mérite et de leurs efforts person-nels. La société, juste et équitable, délègue aux individus la responsabilité de leur sort. Cette destinée semble alors dépendre de leurs qualités morales et intellectuelles plus que des caractéristiques de leurs groupes et des positions de ces groupes dans la hiérarchie sociale. La société se met ainsi à l'abri de toute critique, mais au prix de l'incompréhension des déterminismes qui pèsent sur les conduites de ses membres.

L'essentialisme des groupes dominés

Si l'idéologie individualiste bâillonne la structure sociale et dissout les groupes dans la multiplicité de ses membres, elle se heurte en retour à l'existence bien réelle, dans les représenta-tions, les lois, les institutions et les pratiques, de groupes délimités par des frontières parfois bien manifestes. En magni-fiant la diversité et l'autonomie des personnes, elle encourage l'émergence de groupes dotés de fortes cohésion et visibilité. Ces groupes – les «femmes», les «ouvriers», les «travailleurs immigrés», les «réfugiés», les «exclus» – se présentent dans maintes circonstances comme dotés d'un supplément de substance. Or, il s'agit le plus souvent de groupes défavorisés,

subordonnés ou stigmatisés. Comme l'assure DeMott, «le palier inférieur de la société est évoqué comme un seul bloc» (1990, p. 204).

L'émergence de ces groupes dans une société individualiste et méritocratique génère un paradoxe. Mais l'idéologie ne manque pas de ressources pour détourner l'attention qu'éveille ce paradoxe: ce n'est en effet point la structure sociale, mais la nature, qui commande les caractéristiques de ces groupes. Comme le suggère Piore (1995), «Tandis que nous... récusons les théories sociales fondées sur l'idée que les êtres humains se conçoivent exclusivement comme des parcelles de groupes sociaux cohésifs, nous sommes inéluctablement attirés par la notion de distinctions physiques et biologiques fondamentales entre les êtres humains. Nous paraissions enclins à comprendre les groupes sociaux, et à justifier leur existence dans la politique publique, en termes biologiques... C'est comme si, à défaut de comprendre comment la société génère des ensembles sociaux cohésifs dans un monde où ces ensembles existent bien, nous venions à penser qu'ils relèvent de la nature » (p. 24-25). L'existence d'entités cohésives, dans une société dont les membres tendent à concevoir les groupes comme des associations volontaires où les personnes se côtoient en fonction de leurs penchants et de leurs désirs, se doit d'être justifiée par quelque propriété que partagent au même degré tous les membres du groupe. Un système de croyances qui détourne l'attention de la structure sociale parvient alors à rabaisser certains individus en leur imposant de représenter à part entière et au même titre que tous les autres leur groupe d'appartenance. L'essentialisme des groupes subordonnés consiste en l'attribution d'une nature profonde à tous les membres du groupe, quelque chose faisant que ceux-ci ne peuvent être autre chose que ce qu'ils sont. Cette nature stable et permanente, l'essence, commande une identité plus vraie et plus pure des membres du groupe. Elle amène à passer outre la diversité dans le groupe, à lui ôter toute signification et toute faculté d'influencer les comportements de ses membres. La diversité des personnes est accidentelle, «inessentielle» précisément.

Il y a un nombre quasi infini de caractéristiques pouvant servir à essentialiser un groupe. Suivant une exhortation d'Auguste Comte, Siegfried (1952), par exemple, faisait appel à la géographie et aux climats pour fonder une psychologie des «tempéraments des peuples». Les représentations des peuples du nord, jugés résolus, sérieux, travailleurs et mesurés, s'opposent aux représentations des peuples du sud, jugés fantaisistes, frivoles, ardents et émotifs (von Ehrenfels, 1957). Nous verrons que les groupes sont parfois essentialisés au moyen d'une apologie de leurs spécificités culturelles (*cf.* chapitre 8). Mais c'est la biologie qui apprivoise le plus directement la variabilité du réel. Les emprunts à des notions biologiques opèrent une domestication de la diversité perçue et contribuent à justifier l'inaltérabilité de la condition collective.

Toutefois, même si les progrès scientifiques de ce début de *xxi*^e siècle offrent, notamment en génétique, bien des prétextes à l'inscription des groupes dans la nature, force est de constater que les références à la biologie demeurent circonscrites à un tout petit nombre de traits. Ces traits sont souvent dotés d'une forte visibilité – couleur de peau, texture des cheveux, forme du nez et des lèvres – ou sont alors entourés d'un voile de mystère – «l'intuition féminine», voire des gènes censés déterminer toutes sortes d'émotions et de caractéristiques psychiques (intelligence bien sûr, mais également sociabilité, agressivité, bonheur, etc.). Pourtant, «les différences biologiques ne sont jamais “raciales” car elles n'apparaissent pas sous la forme de grappes ou de paquets bien assortis comme l'implique le mot “race”. Le classement des personnes selon leur couleur est un peu comme le classement des voitures selon leur couleur. Celles qui sont dans le même ensemble se ressemblent, superficiellement... mais cette classification n'informe point sur les détails cachés de leur construction ou sur la performance et le fonctionnement des voitures ou des personnes. Dans la plupart des cas, une variation biologique ne peut être prédite à partir de la présence d'une autre» (Cohen, 1998, p. 12). Le choix de critères biologiques en vue de la naturalisation n'est pas dû au hasard : sont privilégiés des traits qui, étant perceptibles et peu manipulables par les

hommes, paraissent d'autant plus fondamentaux (Allport, 1954, p. 173-174). D'autres critères, comme le groupe sanguin des individus, n'accomplissent pas un rôle d'essentialisation car ils ne sont pas immédiatement perceptibles et surtout ils ne produisent pas de classifications qui s'accordent aux divisions sociales entre groupes «supérieurs» et «inférieurs». L'essentialisme biologique – véritable réductionnisme qui ne saurait être assimilé à la biologie entendue comme discipline scientifique (la science contemporaine peut mettre à nu la signature génétique de chaque individu, ce qui en fait au contraire un être totalement unique et étranger à tous les autres) – s'applique surtout aux groupes subordonnés (bien qu'il n'en ait pas toujours été ainsi, comme en témoigne le fait que l'essentialisation du groupe commandait, avant la révolution française, les représentations de l'aristocratie). Naturalisé, le groupe subordonné acquiert des propriétés spécifiques. Allport (1954, p. 178) le caractérisait d'«étiquette possédant une force supérieure, extrêmement saillante et puissante». Yzerbyt, Rocher et Schadron (1997) énumèrent cinq propriétés d'un groupe perçu comme une entité dotée d'une essence :

L'inaltérabilité. Le groupe est presque entièrement défini par un attribut central. Cet attribut exprime l'essence du groupe et est partagé par tous ses membres.

La cohérence. Les autres attributs du groupe s'organisent dans un faisceau compact autour de l'attribut central, ce qui affermit l'essence du groupe et donne à voir une entité *sui generis*.

L'imperméabilité. L'essence délimite nettement le groupe par rapport aux autres groupes; les individus ne peuvent quitter volontairement le groupe.

La diagnosticité. L'appartenance au groupe autorise l'inférence d'une multitude de caractéristiques rattachées à ses membres.

L'*exclusivité*. L'étiquette groupale inhibe d'autres critères de catégorisation, et fait obstacle à l'émergence de perceptions plus fines, notamment personnologiques, des membres du groupe.

Le groupe essentialisé apparaît comme une entité naturelle et immuable, délimitée par des frontières nettes et infranchissables. Il travestit des qualités qui sont le produit de l'histoire dans des qualités naturelles dont sont déduits tous les mobiles qui éclairent les conduites de ses membres. Partant, l'essentialisme des groupes subordonnés légitime l'inégalité sociale et rend vaine ou discrédite toute entreprise de mobilisation des dominés autour d'un projet de changement social. En mettant entre parenthèses les conditions d'existence des membres du groupe, il fournit toutes sortes de raisons de les blâmer sur le plan personnel. Martin et Parker (1995) ont ainsi montré qu'à une catégorisation d'autrui selon un critère biologique (sexe ou race) s'associent de fortes propensions non seulement à souligner les différences envers les autres groupes et à négliger la variabilité dans les groupes, mais aussi à compromettre les aspirations de mobilité sociale des membres du groupe subordonné³. Ceux-ci deviennent la cible de l'*erreur groupale d'attribution*, penchant de l'erreur fondamentale qui consiste à inférer les caractéristiques de chaque membre du groupe de celles qui sont appliquées au groupe dans sa totalité (Allison & Messick, 1985).

3. Le journal télévisé de *France 3* proposait, dès les premières manifestations de la récession des années 1990, une rubrique intitulée *La météo de l'emploi*. La mise en rapport d'un phénomène naturel et d'un phénomène social contribue à faire paraître ce dernier comme une calamité inéluctable, une chose sur laquelle l'action humaine n'a pas de prise et de laquelle elle n'est pas responsable (cf. Brune, 1996, p. 179-181, pour d'autres exemples). La guerre fait également l'objet de naturalisations qui la justifient (voir la guerre du Golfe, que les Alliés ont baptisée *Tempête du désert*). De tels rapprochements contribuent à justifier la violence et l'inégalité sociale, comme quand la société tout entière est comparée au corps humain dans des métaphores médicales (e.g., la société qu'il s'agit de soigner comme un malade, qui est en convalescence, qui fait des rechutes, etc.; cf. Coulomb-Gully, 1995, p. 82 ss) ou à une communauté animale (la «société des termites» pour désigner les grands ensembles urbains).

L'essentialisme des groupes dominés est-il l'apanage du sens commun? Rien n'est moins sûr. Les psychologues sociaux adhèrent parfois à cette conception du groupe comme quelque chose voué prioritairement à désigner des personnes de faible statut social. Dans une étude expérimentale sur le préjugé, Fiske et ses collègues (1999) dressent une liste de 17 groupes. Les auteurs considèrent que cette liste restitue la variété des groupes recensés dans la société américaine et une étude ultérieure montre qu'elle inclut effectivement ce que des étudiants américains considèrent être des «groupes saillants» (Fiske, Glick, Cuddy & Xu, 2000). Or les groupes de haut statut social sont quasiment absents de la liste confectionnée par Fiske et ses collègues. Ils n'y sont représentés que par «les gens riches», un groupe fondé sur un critère exclusivement économique. Un deuxième groupe, «les femmes d'affaires», représente une minorité numérique plus ambivalente, souvent victime de préjugés; trois groupes partagent le monde en grandes régions ou ensembles culturels (*Northerners*, *Southerners* et *Asians*); les autres groupes, au nombre de 12, évoquent des appartenances défavorisées ou stigmatisées (p. ex., les «Noirs⁴», les «Latinos», les «porteurs de handicap», les «hommes homosexuels», les «féministes», les «travailleurs immigrés»). Manifestement, la notion de groupe et son cortège d'attributs qui, comme l'homogénéité et l'interchangeabilité de ses membres, en assurent la visibilité, s'imposent avec force lorsqu'ils portent sur des découpages géoculturels et, plus encore, lorsqu'ils portent sur des personnes gisant au plus bas de la hiérarchie sociale (comme le reconnaît Fiske elle-même dans une contribution plus théorique, «Les stéréotypes des Blancs américains sont rarement étudiés, en partie parce que la plupart des chercheurs partagent cette appartenance et en partie parce que la personne blanche constitue l'option culturelle par défaut»; 1998, p. 379).

4. «Blacks» dans la liste; curieusement, l'appellation de *African-Americans*, qui transpose une catégorisation «raciale» ou ethnique en une catégorisation géographique et tempère le sentiment de subordination du groupe (cf. *infra*, p. 42 ss) n'est pas employée par les auteurs.

Les groupes de faible statut social émergent ainsi, dans les représentations sociales et parfois dans les travaux de la psychologie sociale, comme des entités bien visibles, cohérentes et unifiées, stables et imperméables. Comme les normes sociales célèbrent, tout à l’opposé, l’unicité et la distinctivité personnelles, ces entités se voient entourées de connotations peu désirables et fortifient, en retour, la valeur et la légitimité des manières d’être des dominants: le prototype de l’individu agit dans un contexte. Il n’en est pas le produit.

Nature et histoire

Les critères biologiques mobilisés par le sens commun accomplissent un rôle décisif: ils surimposent une classification naturelle des personnes à leur classification sociale. L’essentialisme justifie le traitement inégal que subissent les membres des groupes subordonnés. Il consolide l’inégalité sociale en l’ajustant à la nature, mieux, en la faisant découler de la nature. Les attributs imputés au groupe essentialisé participent à un réseau d’associations évoquant l’impersonnel, l’obscur, l’anonyme, voire le sous-humain. Ces associations amoindrissent le prestige des dominés et expliquent leur infériorité en donnant en fin de compte à penser que les agissements des dominants n’ont pu altérer substantiellement leurs manières d’être, de penser et de se comporter. Inscrites dans la nature, ces manières d’être ne ressortissent pas à l’histoire des rencontres intergroupes. Il en va de cette croyance comme il en alla de l’idéologie de la bourgeoisie au cours de sa consolidation historique: «Quand les idées bourgeoises furent regardées comme les productions d’une raison éternelle, quand elles eurent perdu le caractère chancelant d’une production historique, elles eurent alors la plus grande chance de survivre et de résister aux assauts. Tout le monde perdit de vue les causes matérielles qui leur avaient donné naissance et les rendaient en même temps mortelles» (Nizan, cité par S. Halimi, *Le Monde Diplomatique*, décembre 1999).

Prenons en guise d'illustration les figures du prolétariat dans la littérature romanesque. Paris (1977) montre comment, dès le XVIII^e siècle, des écrivains d'origine bourgeoise ou petite-bourgeoise en ont brossé des représentations dans lesquelles pointe un état de nature à la fois regretté et honni, dans tous les cas maintenu à distance. Les agissements des protagonistes d'origine prolétaire sont commandés par les pulsions et l'instinct bien plus que par des aspirations et des exigences culturelles: «La femme et l'homme des classes subalternes ont été décrits de manière bestiale, et ils ont été mis à distance grâce à l'exaltation de leur simplicité, de leur honnêteté; dans tous les cas, ils ont été dépeints comme le concentré de tous les désirs» (p. 5). La vie psychique de ces personnages d'origine prolétaire n'est quasiment jamais dévoilée. Ils sont contemplés comme le sont les objets de la vie quotidienne. Ils ne souscrivent pas avec la même force que les bourgeois à des valeurs morales réputées supérieures. Souvent représentés à leurs débuts par des femmes, leurs traits de caractère et leurs comportements se parent de références au monde de l'enfance – vulnérabilité, immaturité, insouciance, irresponsabilité. Ils représentent en quelque sorte un état préliminaire du développement humain. Said (1996) met pareillement en évidence la manière dont les romanciers occidentaux ont échafaudé des images naturalisantes de certains personnages orientaux. Kuchuk Hanem, chez Flaubert, ne parle jamais d'elle-même, n'exprime pas ses émotions, sa propre sensibilité ou sa propre histoire. C'est l'écrivain qui narre son histoire et qui s'emploie à ressusciter l'essence «typiquement orientale et féminine» de son personnage. Concernant le prolétariat en Occident, Paris relève que, au tournant de ce siècle, lorsque les ouvriers s'organisent en une classe et expriment des revendications en son nom, des figures masculines viennent remplacer les figures féminines dans le rôle de protagonistes des récits. Abandonnant un personnage passif (l'opprimée, souvent prostituée) l'écrivain compose des personnages plus menaçants (le prolétaire révolté) mais toujours dépourvus de vie intérieure et comme mus par des motivations qui s'enracinent dans des faits de nature.

Dans un commentaire au film de James Cameron sur le naufrage du Titanic, Frank (1998) expose la manière dont les représentations de la hiérarchie sociale cultivées par les Américains sont transposées sur le navire. Celui-ci réunit des nantis et des prolétaires. Si les premiers arborent un maintien aristocratique qui se traduit par de l'assurance en eux-mêmes et du mépris pour leurs inférieurs, les seconds font montre d'une «sincérité rugueuse», d'un hédonisme naturel. Leurs comportements ressortissent à des êtres simples mais authentiques. Les antonymies de la culture et de la nature, de l'ascétique et du débridé, du distingué et de l'ordinaire secondent une attitude populiste envers les groupes de faible statut social. Elles associent un jugement condescendant sur les membres des classes inférieures et des remontrances envers les possédants (un contraste entre le respect dû aux dominants et l'enchantement consenti aux dominés, selon l'analyse de Fiske et ses collègues, 1999, ou encore entre les sentiments sophistiqués dont se flattent les premiers et les émotions plus rudimentaires qui sont prêtées aux seconds, selon Leyens et ses collaborateurs, 2000). Ces antonymies entretiennent l'impression de la complémentarité des dominants et des dominés, de la symétrie et de la réversibilité de leurs rapports.

Le fondement arbitraire de l'essentialisme devient apparent lorsqu'on compare les descriptions d'une même catégorie d'individus, par exemple les gens de couleur, dans des formations sociales éloignées. Bourdieu et Wacquant (1998) ou encore Celious et Oyserman (2001) relèvent qu'aux États-Unis les «Noirs» sont perçus comme un groupe essentialisé, homogène en regard des dominants, tandis qu'au Brésil une histoire complexe de métissage réunissant Indiens, Noirs et Blancs aiguisé des distinctions plus fines des personnes basées sur des gradations de couleurs. La différenciation sociale y est moins solidement tributaire d'une catégorisation des personnes selon un critère racial, rendant ce critère moins opérant en vue de l'action (relevons toutefois que Hazard et Kali, 1996, dans une analyse de la situation brésilienne, y voient alternativement le produit de stratégies dominantes visant à entraver l'union des

personnes de couleur dans une force pouvant contester l'ordre établi).

Des expériences menées par Eagly et ses collègues (1987; Eagly & Steffen, 1984; Eagly & Wood, 1982; Cejka & Eagly, 1999) portent un éclairage nouveau sur cette inscription dans la nature de caractéristiques qui sont pourtant élaborées socialement. Elles mettent en évidence, par exemple, que l'imputation de traits de personnalité instrumentaux aux hommes et expressifs aux femmes, à savoir les stéréotypes masculins et féminins, dépend moins comme on le croit d'inférences faites sur la base de données biologiques que de ce que les individus apprennent à associer spontanément un statut et un prestige plus élevés à l'homme qu'à la femme en accord avec les rôles qui leur sont habituellement dévolus dans la société. Dans l'une de ces expériences, les participants lisent un scénario dans lequel une personne tente d'en convaincre une autre du bien-fondé d'adopter une nouvelle politique dans l'entreprise dans laquelle ils travaillent. Dans une condition, le scénario met aux prises deux personnes décrites uniquement par leur prénom sexué. Dans une autre condition, les deux personnes sont décrites également par leur rôle professionnel, vice-directeur(trice) et employé(e). Les participants estiment le salaire moyen des deux personnes et le degré d'accord dont témoigne la personne qui est la cible de l'influence. On attend que la femme reçoive moins de salaire et se soumette davantage à la tentative d'influence, mais ce uniquement dans la condition qui ne mentionne pas les rôles professionnels des deux personnes. Lorsque ces rôles sont explicites, en revanche, les participants devraient juger de la même manière le salaire et l'influençabilité de l'homme et de la femme qui assument un même rôle, employé(e) ou cadre. Les résultats corroborent ces attentes. Ils montrent qu'en l'absence d'informations sur le rôle professionnel des personnes, la femme est discriminée sur le plan salarial et est jugée plus influençable que l'homme. En présence des informations positionnelles, c'est bien la personne de statut social supérieur, qu'elle soit homme ou femme, qui reçoit le salaire le plus élevé et qui réussit le mieux la tentative d'influence. Des croyances

qui se rapportent aux coordonnées sociales des personnes semblent ainsi responsables des jugements sur la «nature» de ces personnes. En particulier, les stéréotypes féminins calquent ceux qui sont consensuellement imputés aux groupes de moindre statut social. Ce sont donc les différences statutaires et non pas le tempérament masculin ou féminin qui informent les jugements sur les hommes et les femmes (*cf.* aussi Hoffman & Hurst, 1990; Lorenzi-Cioldi, 1996).

Ce modèle a reçu bien des confirmations, notamment en milieu organisationnel et dans des études sur les représentations de la structure sociale (*cf.* aussi chapitre 7). Eagly et Johnson (1990), par exemple, relèvent que des styles de leadership distincts sont souvent associés dans la littérature psychosociologique et dans l'opinion à l'un et à l'autre sexe, notamment le style autocratique aux hommes et le style démocratique aux femmes. Ils constatent toutefois que les hommes et les femmes situés à un même niveau hiérarchique dans une entreprise tendent d'une part à adopter le même style de leadership et d'autre part à être jugés de la même manière par leurs subordonnés. Ce modèle rend également compte de certains aspects plus dynamiques des stéréotypes. Diekmann et Eagly (2000) mettent en évidence que les caractéristiques de genre évoluent vers davantage de similitude en concomitance avec l'accès des femmes à des rôles professionnels, comme celui de cadre d'entreprise, jusque-là réservés aux hommes. Une méta-analyse de travaux échelonnés sur une soixantaine d'années fait apparaître que les femmes endossent en mesure croissante des traits instrumentaux qui sont en rapport avec leurs nouveaux rôles professionnels (Twenge, 2001). Hommes et femmes sont perçus comme interchangeables lorsque leur statut, employé ou cadre, est rendu saillant (Lorenzi-Cioldi, 1996; 1997a), et les connotations statutaires plutôt que sexuelles d'une série de professions sont déterminantes quant au classement de ces professions (Lorenzi-Cioldi et Joye, 1988). Plus généralement, les individus sont censés détenir des attributs (traits physiques et de caractère, aptitudes cognitives, penchants, etc.) jugés compatibles avec les positions sociales

qu'ils occupent et les rôles professionnels qu'ils assument. Ces attributs forment un ensemble cohérent de valeurs, de choix et de compétences qui est mobilisé pour rendre compte de l'inégalité des statuts des groupes dans la structure sociale.

Individualisme et égalitarisme

Si l'essentialisme collectif éloigne les subordonnés des prescriptions normatives du comportement humain, la production de cet essentialisme ne va pas sans poser de problèmes aux dominants eux-mêmes. Les psychologues sociaux ont été confrontés, en particulier après le génocide nazi et en concomitance avec la décolonisation de l'après-guerre, à l'émergence de courants d'opinions jugeant indésirable le préjugé et soulignant la nécessité de plus de tolérance et de solidarité envers les membres des groupes désavantagés (Crosby, Bromley & Saxe, 1980). Karlins, Coffman et Walters (1969) comparent les résultats de plusieurs études menées avec le paradigme de la mesure des stéréotypes de Katz et Braly (1933) et mettent en évidence la montée graduelle de résistances à exprimer des généralisations sur les membres de ces groupes. Les participants manifestent notamment de l'irritation et de l'indignation, parfois ils refusent de répondre à la question posée ou alors ils décrivent les groupes par des traits plutôt pittoresques. Il en va ainsi pour l'extraversion et la loyauté à l'égard de la famille des gens du sud, pour la sensibilité et l'intuition des femmes, pour le sens du rythme musical et l'esprit grégaire des Noirs américains, etc. (cf. Madon *et al.*, 2001; Mayer, 1996; Rothbart & John, 1993). Brigham (1971) contourne le problème posé par l'inadéquation du questionnaire de Katz et Braly en permettant aux participants d'estimer des gradients de possession d'un trait («le ... % des Noirs sont paresseux», etc.) plutôt que la possession ou non de ce trait. Cela permet l'expression d'opinions plus nuancées et donc, pour un temps encore, l'usage d'une mesure des stéréotypes aussi directe et explicite. Tajfel et ses collègues (1971), à la même époque, constatent la vigueur des comportements discriminatoires des individus en groupes mais également une

certaine propension à l'égalitarisme. Ils conceptualisent une «norme générique de comportement intergroupes discriminatoire» qui est tempérée par une «norme d'équité» (p. 145). Prolongeant ces travaux, Mummendey et Otten (1998) mettent en évidence la réticence des individus à faire des discriminations sur des dimensions négatives (p. ex., allouer des pénalités). Elles concluent que si les membres d'un groupe n'hésitent pas à faire état de leur supériorité vis-à-vis d'un hors-groupe, ils manifestent plus de retenue à souligner l'infériorité de ce dernier.

Les correctifs apportés aux instruments classiques de mesure des stéréotypes et les conceptualisations en termes d'un compromis entre les normes antithétiques de la discrimination et de la solidarité vont toutefois rapidement s'avérer insuffisants. Treadway et McCloskey (1989) ne peuvent reproduire les résultats sur la propagation de la rumeur obtenus par Allport et Postman (1945), dans lesquels apparaissait un stéréotype très défavorable des Noirs. Alors que les expériences inaugurales montraient que dans plus de la moitié des chaînes de propagation de la rumeur le rasoir tenu par une personne blanche passait entre les mains de la personne de couleur, ces auteurs, quarante ans plus tard et à l'aide d'un matériel comparable n'obtiennent ce résultat que pour un maigre cinquième de leurs chaînes. Un autre révélateur de l'évolution de l'opinion réside dans certains effets de la mise en condition des participants. Katz et Braly ne trouvaient pas de différences notables entre les stéréotypes exprimés par les participants dans une situation privée (selon une consigne mobilisant leurs convictions personnelles) et dans une situation publique (selon une consigne demandant une adhésion explicite aux croyances sociétales en vigueur); de manière analogue, les descriptions négatives de la personne de couleur dans les études sur la rumeur émergeaient même si ce type d'intervention se déroulait en présence d'un public composé de 200 à 300 personnes observant en permanence la scène décrite par le premier participant et rapportée tour à tour par les autres participants. Or les études plus récentes ont vu se creuser l'écart entre le préjugé que ne se prive pas

d'exprimer une personne en situation d'anonymat, par rapport à celui qu'elle s'abstient de manifester dans ses interactions à visage découvert avec un membre de la minorité (Fiske, 1998). Enfin, dans une analyse de travaux utilisant la *Attitudes Toward Women Scale*, Spence et Hahn (1997) constatent l'élévation de la favorabilité des attitudes et des opinions envers les femmes au fil du temps. Les travaux les plus récents examinés par ces auteurs sont entachés d'«effets plafond» – une variabilité excessivement faible des réponses vers le pôle égalitaire pour un nombre croissant d'items de ce questionnaire.

La tempérance du préjugé ne se borne pas aux jugements quotidiens. Elle concerne également la diffusion des connaissances scientifiques, qui témoigne tout à la fois du souci du «politiquement correct» et d'une évolution plus profonde des mentalités. Par exemple, les termes employés par les chercheurs pour désigner les Noirs américains ont évolué de la dénomination raciale et méprisante de *Nègres* [*Negroes*] à la dénomination plus descriptive, à connotation géocontinentale, de *Afro-Américains* [*African-Americans*], en passant par des dénominations au fur et à mesure plus respectueuses comme *personnes de couleur* (Philogène, 1999; Williams, Tucker & Dunham, 1971). Schnapper (1998), après Guillaumin (1972), note que le souci de réhabiliter les groupes stigmatisés a conduit, aux États-Unis, à l'abandon de la recherche sur les groupes minoritaires par les chercheurs non minoritaires, présumés moins perspicaces à l'égard des difficultés rencontrées par les membres des groupes stigmatisés. Les études sur les populations de couleur sont désormais menées principalement par des personnes de couleur, celles sur les femmes par des femmes, etc. Des dénominations groupales euphémisées pointent désormais dans les lois et notamment dans les pratiques de recensement de la population: depuis la fin des années 80, le Censur américain laisse à chacun le soin de se positionner dans une grille détaillée de plusieurs appartenances raciales et, plus récemment encore, d'assumer plusieurs appartenances en fonction de ses origines. Dans leur ensemble, ces tendances rehaussent la spécificité et l'hétérogénéité interne des groupes minoritaires et, comme je

l'ai mentionné dans l'introduction, protègent l'identité de leurs membres. Même dans ce contexte plus souple, toutefois, les psychologues sociaux continuent à avoir des difficultés majeures à déterminer l'origine ethnique des participants à leurs recherches, comme en témoignent par exemple les réponses « universelle », « n'existe pas » ou encore « toutes » recueillies par Stewart *et al.* (2000) à une question sollicitant librement, mais sans détour, l'appartenance ethnique des participants.

Nos sociétés devenant plus vigilantes à l'égard des préjugés, il s'est avéré nécessaire d'en capter les nouvelles formes par d'autres moyens (comme le montre une récente enquête sociologique, le seuil de tolérance au-delà duquel un comportement ou une remarque verbale sont perçus comme violents a baissé au cours des dix dernières années – que l'on pense aux notions de « viol conjugal », de « harcèlement moral », de « provocation raciste », d'« incivilité », etc., quasiment inexistantes il y a seulement une vingtaine d'années; le nombre de plaintes constatées, toutefois, n'a pas augmenté dans une proportion comparable durant la même période, suggérant l'imputation d'une moindre gravité à des actes néanmoins jugés répréhensibles; *cf.* Robert, Zauberman, Pottier & Lagrange, 1999). Les nouvelles recherches sur le préjugé utilisent des procédures plus sophistiquées et indirectes (temps de réaction dans la formulation de jugements, observations de comportements non verbaux, prises de position sur les aides publiques destinées aux minorités, etc.; *cf.* Maass, Castelli & Arcuri, 2000). Ces mesures sont supposées dévoiler le préjugé par la voie de « cognitions implicites » (Greenwald & Banaji, 1995). Elles délimitent des typologies de personnes qui ont des préjugés mais qui sont réticentes à l'admettre. Voici une illustration. Hatchett et Schuman (1976) montrent qu'une personne blanche interrogée par une personne de couleur affiche des opinions plus favorables envers les Noirs que si l'enquêteur est blanc. Il est vraisemblable que ces opinions sont pour une part le produit d'une allégeance aux normes de la tolérance et de la solidarité envers les minorités. Utilisant des techniques d'observation moins intrusives, Word, Zanna et Cooper (1974) mettent en effet en évidence que des

étudiants qui interrogent un de leurs collègues se maintiennent à une plus grande distance, se montrent moins amicaux, font plus de fautes de langage et terminent l'entretien plus tôt si la cible est de couleur que si elle est blanche. Il s'agit de conduites orientées par une attitude discriminatoire qui n'a point besoin de s'avouer telle. «L'esprit obstinément progressiste des temps modernes», signale Hirschman (1991) d'un ton rassurant, «condamne le "réactionnaire" à habiter un monde hostile, à affronter un climat intellectuel favorable à tout objectif généreux que de soi-disant "progressistes" auront choisi d'assigner à la société. L'opinion étant ainsi disposée, le réactionnaire ne sera guère tenté de la braver ouvertement en attaquant de front l'objectif en cause» (p. 27). C'est ainsi qu'on peut interpréter certaines prises de position qui ont émergé durant la campagne présidentielle américaine de 2000, par exemple le «conservatisme de la compassion», un slogan par lequel les républicains prônaient un «individualisme généreux et à visage humain» (*Le Monde*, 5 août 2000). Si les préjugés manifestes se sont assoupis au fil du temps, une pléthore de travaux sur le racisme et le sexisme menés avec des méthodologies souvent astucieuses ont documenté l'éclosion de préjugés subtils, voilés, voire automatiques et inconscients (p. ex. Glick & Fiske, 2001; Swim, Aikin, Hall & Hunter, 1995).

Les nouvelles formes de préjugé sont donc plus discrètes. Mais elles sont pour cela même plus clandestines, plus insidieuses. «Une main de fer dans un gant de velours», déplore Jackman (1994), pour qui la chanson reste, au fond, la même. Certes, le préjugé à l'égard d'un groupe varie en proportion inverse de la bienveillance normative dont bénéficie ce groupe. Franco et Maass (1999) montrent qu'en Italie, certaines catégories comme les handicapés, les Juifs et les malades du SIDA ne font désormais plus ouvertement l'objet de préjugé, contrairement aux mafieux, aux fondamentalistes islamiques, aux skinheads, aux drogués, etc. Aussi, Kravitz et Platania (1993) montrent que les individus sont moins hostiles à l'engagement d'une personne handicapée au sein d'une entreprise qu'à celui d'un membre d'une minorité ethnique ayant le même niveau de

compétences. Mais le préjugé implicite, mesuré de manière indirecte, persiste à l'égard de *toutes* les catégories. À l'endroit des catégories qui bénéficient d'une protection normative, à savoir de plus de solidarité de la part des membres des hors-groupes, on constate ainsi un hiatus entre l'hostilité manifeste, plutôt faible, et l'hostilité latente, plus soutenue. Partant, comme nous le verrons au chapitre 7, il est désormais difficile d'établir le lien entre le support que les individus accordent aux politiques qui visent à corriger l'inégalité sociale et leurs attitudes envers les groupes de faible prestige.

Commentant les résultats d'une analyse d'articles de presse, Guillaumin (1972) constate que: «Depuis les années 1953-1954, il est très rare de rencontrer des stéréotypes exprimés sous leur forme traditionnelle.» Mais elle s'empresse d'ajouter que «le vocabulaire ruse et s'échappe de la rigidité des mots imposés tout en conservant leur signification ou en rétablissant les connotations anciennes» (p. 188). «Dans le discours des racistes modernes», commente Kahn, «ce ne sont souvent plus les races qui sont déclarées incompatibles ou inégales, ce sont les coutumes, les croyances et les civilisations... Ce qui est rejeté, ce n'est plus tellement l'homme noir, blanc ou jaune, ce sont les préparations culinaires, les odeurs, les cultes, les sonorités, les habitudes des autres» (*Le Monde*, 5 septembre 2001). La réflexion des psychologues sociaux va dès lors porter sur les répercussions psychologiques du décalage entre des droits égalitaires – connus de tous et respectés par la plupart – et des émotions, des sentiments voire des pratiques demeurant en grande partie inégalitaires.

Les théories qui rendent compte des formes subtiles d'un préjugé diversement dénommé symbolique, moderne, ambivalent, bienveillant, aversif ou anxieux (*cf.* Crocker, Major & Steele, 1998, pour une revue) se rejoignent dans le postulat selon lequel de nouvelles normes encouragent la tolérance, l'empathie, la compassion et la solidarité envers les membres des groupes désavantagés (ces modèles s'emboîtent les uns dans les autres pour former une hiérarchie dans laquelle les niveaux supérieurs de préjugé, notamment le symbolique, englobent les niveaux

inférieurs, ce jusqu'au préjugé anxieux). Les individus dissimulent, tempèrent ou jugulent, selon les circonstances, les sentiments négatifs qu'ils éprouvent à l'égard des membres des groupes de faible prestige et qu'ils ont intériorisés très tôt au cours de leur socialisation (dès l'âge de trois ans, par exemple, les enfants américains déclarent que l'appartenance «noire» a une moindre valeur que l'appartenance «blanche»; cf. Cameron *et al.*, 2001). La rencontre de ces sentiments et des pressions normatives à faire état d'opinions ouvertement égalitaires envers ces groupes génère un conflit cognitif. Les nouveaux modèles du préjugé se séparent sur la signification qu'ils donnent à ce conflit et sur les moyens qui sont supposés l'apaiser (Abelson, 1994). Mais, dans leur ensemble, ils prédisent que les individus évitent de se montrer racistes, antisémites, misogynes ou xénophobes et expriment néanmoins des sentiments négatifs envers les groupes correspondants en invoquant d'une part les manquements de leurs membres aux préceptes individualistes (l'autodétermination, le contrôle de soi, la discipline et l'effort) et en soulignant d'autre part les conséquences indésirables des politiques mises sur pied pour tempérer leur infériorité sociale, l'inanité de ces politiques et leur coût excessif. C'est ainsi que, comme le montre un récent sondage de l'Institut CSA, la sympathie et parfois un franc soutien caractérisent les attitudes des Français à l'égard des mouvements de revendication de la plupart des catégories sociales défavorisées, à l'exception notable des chômeurs qui ne bénéficient pas de bienveillance du fait de la responsabilité individuelle qui leur est attribuée (*Le Monde*, 7 mars 2001). Le préjugé indirect dispense les individus d'admettre la discrimination que subissent les personnes de couleur, étrangères, juives ou de sexe féminin, et donc de mobiliser des jugements critiques concernant la structure sociale (cf. la remarquable analyse de Hirschman, 1991, qui dénonce dans ces nouvelles attitudes une véritable *rhétorique réactionnaire*).

Est-ce à dire que le préjugé explicite, fondé sur l'essentialisme collectif des subordonnés, est destiné à s'estomper? Rien n'est moins sûr. Deux considérations motivent ce jugement

pessimiste. Tout d'abord, des analyses de discours menées par Billig (1991) suggèrent que le statut social des personnes influence leur adoption de préjugés manifestes ou subtils. Rejetant l'idée que le préjugé subtil est universellement répandu et qu'il découle de la collusion entre des normes sociales égalitaires mais superficielles et des cognitions inégalitaires et plus profondes, l'auteur soutient que les manifestations contemporaines du préjugé, notamment le racisme, consistent plutôt dans la capacité de certaines personnes à fournir des justifications élaborées et circonstanciées de leurs attitudes racistes. Devine (1989), par exemple, met en évidence que ceux qui obtiennent un score élevé à une échelle de racisme symbolique (il s'agit d'une mesure indirecte du racisme) jugent «les Noirs» au moyen de simples traits de personnalité, tandis que les autres s'emploient à produire des arguments plus sophistiqués de la prétendue infériorité des Noirs – leur recherche immodérée d'aides sociales, etc. Si la contribution de Billig ne remet pas en cause le constat de l'assouplissement des préjugés, elle porte à croire que leurs formes les moins rugueuses demeurent confinées aux strates les plus cultivées de la population, à leur aise avec les normes sociales en vigueur et plus pressées d'y adhérer (Blalock, 1967, p. 131; McConahay, Hardee & Batts, 1981). La plupart des chercheurs expriment donc l'exigence de nouvelles appellations s'appliquant à ces manifestations euphémisées mais non moins dangereuses du préjugé. Si, pour la plupart, ils se contentent de joindre une particule à la dénomination classique (comme dans «néosexisme»), d'autres vont plus loin. Taguieff (2002), par exemple, avance que «si, pour désigner la haine intellectualisée ou idéologisée visant les Juifs, j'emploie le néologisme “judéophobie” plutôt que le terme d'usage courant “antisémitisme” ...c'est parce que les termes “antisémitisme/antisémitisme” qui présupposent la vieille théorie des races... apparaissent aujourd'hui comme mal formés, inaptes à permettre une conceptualisation féconde des manifestations antijuives actuellement observables dans le monde» (p. 25-26).

On peut ajouter que les populations nanties, plus mobiles que les autres, entretiennent davantage de contacts avec les

populations étrangères, elles-mêmes de niveau social élevé. Cela, on le sait, est un facteur de tempérance du préjugé. Il s'avère ainsi que le racisme et le sexisme implicites l'emportent sur leurs formes plus patentes tout particulièrement auprès des étudiants universitaires et d'une large frange d'intellectuels (Bourdieu, 1997; Hirschman, 1991). Alors que bien des enquêtes font état de la persistance de profondes inégalités entre les groupes, par exemple concernant les prérogatives des hommes et des femmes au sein de la famille (cf. *Le Monde*, 27 mai 2000) et dans le monde du travail (Laufer & Fouquet, 2001), qu'en lien avec l'exaspération de certains conflits des différends insurmontables opposent les participants à une conférence internationale sur le racisme (cf. la conférence de Durban, 1-7 septembre 2001), que des formations politiques populistes et d'extrême droite fleurissent en Europe avec un appui parfois substantiel du vote ouvrier et que les sondages montrent la survivance, voire la progression, d'actes racistes, xénophobes et antisémites (pour la France, voir les conclusions livrées périodiquement par le Groupe d'étude sur les discriminations), les travaux menés dans les laboratoires universitaires et, de l'aveu de l'un de ses exposants, ceux qui s'inscrivent plus généralement dans le courant de la cognition sociale (Bargh, 1999, p. 362), dressent un portrait plus flatteur de l'opinion. Ainsi par exemple, les thèses xénophobes de l'extrême droite française semblent avoir bénéficié d'une plus grande adhésion dans l'opinion après l'éclatement du Front National, janvier 1999, en deux formations rivales et de moindre poids électoral. Comme le suggère non sans audace Courtois dans les colonnes du *Monde* (30 mai 2000), «les Français semblent décomplexés par rapport aux idées sur lesquelles M. Le Pen a bâti ses succès pendant une quinzaine d'années. Comme si le fond de commerce de l'extrême droite devenait fréquentable – et recyclable – dès lors que ses propriétaires d'origine sont moins fringants... Il apparaît donc qu'une partie importante du socle idéologique qui a fait les beaux jours de l'extrême droite – défense des valeurs traditionnelles, crainte de l'immigration et insécurité – n'est plus un repoussoir pour une majorité de Français dès lors qu'elle n'est plus associée à M. Le Pen et au FN, ou à son clone du MNR.»

Cette thèse, qui semble s'appliquer également à la montée du populisme de Haider en Autriche, de Blocher en Suisse, ou à la survivance du mouvement néofasciste de Fini en Italie, accrédite l'idée que les normes qui censurent le préjugé se répandent dans la société mais que leur impact reste somme toute limité.

La seconde considération qui témoigne que le préjugé demeure bien vivant s'appuie sur des travaux expérimentaux menés au laboratoire de Louvain-la-Neuve (Yzerbyt, Schadron, Leyens & Rocher, 1994; Corneille *et al.*, 1999). Le modèle théorique qui oriente ces travaux, la *jugeabilité sociale*, stipule que les individus élaborent leurs jugements selon des règles implicites leur imposant de résister à l'emploi des stéréotypes. Ils ne s'autoriseraient à formuler un jugement sur autrui que lorsque, en accord avec la norme d'internalité à laquelle tout le monde est sommé d'adhérer (Beauvois, 1994), ils peuvent faire état d'informations détaillées sur la cible du jugement. Les études menées par ces chercheurs montrent que la perception stéréotypique d'autrui *s'amplifie* lorsque, à quantité constante d'informations disponibles, les individus sont amenés à croire que la cible jugée leur a été décrite par les caractéristiques de sa personnalité plutôt que par sa catégorie d'appartenance. Cette dynamique suggère que si l'information catégorielle n'est pas une base légitime du jugement, elle ne l'oriente pas moins dès lors que les individus ont ne fût-ce que l'illusion de juger une personne comme telle. Cela heurte le sens commun et bien des principes de la psychologie sociale. Par exemple, la théorie de l'identité sociale pose qu'un contexte de comparaison intergroupes mène quasi inéluctablement à une accentuation de la perception défavorable du hors-groupe. Le modèle de la dilution de l'information prédit qu'un contexte qui active la catégorisation en groupes conduit à une intensification de la discrimination et de la perception stéréotypique de ce groupe, tandis que l'individualisation des membres des groupes conduit à une atténuation de ces phénomènes. Ainsi, le préjugé envers les personnes porteuses de handicap physique décline lorsqu'on amène les individus à réfléchir sur les caractéristiques personnelles de chaque membre du groupe (Langer, Bashner &

Chanowitz, 1985). Les résultats présentés par Leyens et ses collègues font penser au contraire que la saillance des frontières des groupes inhibe l'émergence de jugements défavorables sur le hors-groupe. L'hypothèse qui associe catégorisation et tolérance est paradoxale sur le plan strictement cognitif. Elle acquiert toutefois un sens si l'on accepte de compléter l'étude des cognitions individuelles par celle de l'idéologie.

Je regrette pour ma part que les mises en œuvre empiriques de la théorie de la jugeabilité sociale soient limitées à ce jour à des appartenances anodines (e.g., les libraires, les comédiens). Si certains résultats comme ceux présentés par Sommers et Ellsworth (2001), qui trouvent que des jurés blancs font preuve d'un moindre biais racial dans leurs décisions lorsque l'appartenance raciale de l'accusé est rendue saillante, paraissent donner du crédit à ce modèle, les recherches sur la jugeabilité sociale n'ont pas concerné des appartenances différenciées par le statut social. Or l'essentialisme des groupes subordonnés trouve son origine auprès des strates sociales supérieures qui s'inventent les moyens d'expliquer et de justifier leurs agissements envers les membres des groupes de faible statut social. Cet essentialisme est le produit d'une compétition entre les groupes qui a des fondements tout à la fois objectifs (notamment économiques) et symboliques (l'imposition d'une définition légitime et consensuelle de l'être humain). Les travaux sur le jugement social laissent donc bien des questions en suspens. Les individus se plient-ils avec autant d'empressement aux règles implicites du jugement lorsqu'ils sont confrontés aux membres des groupes dominants et à ceux des groupes subordonnés? L'appartenance de la cible à un groupe dominé, saillant, homogène et essentialisé fait-elle obstacle à sa personnalisation? L'obéissance aux règles implicites du jugement serait-elle une stratégie dont les dominants font usage pour occulter et légitimer les privilèges qu'ils s'octroient aux dépens des dominés? Il semble en effet que les nouvelles normes qui gouvernent le jugement social interagissent avec le statut social des acteurs et des cibles auxquels s'appliquent ces jugements. Des résultats qui nous viennent des États-Unis mettent par exemple en

évidence que la fierté groupale et l'ethnocentrisme émergent avec plus de vigueur chez les personnes de couleur que chez les majoritaires (cf. Judd *et al.*, 1995).

Force est de reconnaître que les nouveaux modèles du préjugé reposent dans leur ensemble sur une conception trop strictement psychologique des dynamiques de jugement. Il n'y a point de références, dans ces modèles, à la hiérarchie des groupes et à leurs conflits. Le groupe dominant comme tel est absent. Les protagonistes de ce préjugé sont des individus abstraits et sans attaches sociales. En même temps qu'il devient l'affaire de tout le monde, le préjugé se fait indécélable et se soustrait à la critique. Les études les plus récentes montrent qu'il est endossé non seulement par les membres du groupe dominant mais aussi par ceux qui en sont les victimes. Ainsi par exemple, si elles rejettent le sexisme *hostile*, sorte de préjugé traditionnel, les femmes consentent au même titre que les hommes au sexisme *bienveillant*, un analogue du racisme moderne que Glick et Fiske (2001) dénoncent dans la galanterie, dans l'exaltation de la candeur et de la sensibilité féminines, etc. (cf. aussi Jost & Burgess, 2000). Or cette invariabilité du préjugé à travers les personnes et les groupes sociaux occulte les dynamiques qui le génèrent. Le nouveau préjugé est ramené à la sphère psychologique et est assimilé à l'affectif, à l'impulsif, à l'inconscient et à l'incontrôlable (Abelson, 1994). Son inéluctabilité relève en quelque sorte de la nature. Cohen (1992) commente que «des formes de discipline et de surveillance peuvent être mises en place pour contrôler et le cas échéant prévenir le comportement discriminatoire dans les lieux publics, tandis que la culture informelle du racisme qui soutient ces pratiques discriminatoires est reléguée dans l'univers insondable de l'attitude privée» (p. 96). De même, les pourfendeurs des lois qui visent à soutenir les droits humains s'écrient que «la morale ne peut être objet de décret» (propos cités par Kallen, 1995, p. 228). Ce préjugé diffus innocente le coupable, qui le véhicule souvent de manière involontaire. Mais, en retour, il culpabilise la victime. Celle-ci ne peut identifier clairement le porteur du préjugé, ne peut donner corps et visage à

l'adversaire, ne peut le situer dans un hors-groupe bien délimité. Privée des moyens de déchiffrer les repères sociaux qui sont à l'origine du préjugé qu'elle subit, la victime peut alors en venir à se blâmer elle-même. De manière symptomatique, l'effort des chercheurs gravite désormais autour des conséquences de la «suppression» du préjugé – une notion de claire inspiration psychanalytique qui ancre solidement les dynamiques du jugement dans la sphère psychologique (e.g., Wegner & Schneider, 1989). Leurs travaux font usage de notions comme *inconscient*, *automatisme*, *schème cognitif ou mental*, *mécanisme de défense*, *prise de conscience*, etc., dont l'usage en psychologie sociale devrait faire l'objet de plus de vigilance.

Il serait vain de chercher, dans la psychologie sociale contemporaine, une discussion des fondements idéologiques de l'essentialisme que j'ai dénommé *personnologique*. Tout se passe comme si l'essence était, lorsqu'elle se rapporte à la personne, plus flagrante et irrécusable que lorsqu'elle se rapporte à un ensemble de personnes. Inversement, on ne compte plus les travaux qui se penchent sur l'essentialisme de type collectif qui rabaisse la personne au rôle de représentant de son groupe d'appartenance au même titre que toutes les autres. Cette forme d'essentialisme attire l'attention des chercheurs parce que, dans une société individualiste, elle a des implications ouvertement défavorables pour ceux qui en sont la cible. Comme le note avec pertinence Sampson (1977), «la personne qui demeure rivee à son groupe n'est pas notre modèle prisé» (p.776). Si l'essentialisme collectif pose problème, c'est bien que l'idéologie dominante exige que l'on soit d'abord considérés comme des personnes à part entière et ensuite seulement, accessoirement et suite à une décision prise en toute liberté, comme les membres d'un groupe.

Mais cet essentialisme *personnologique*, convoité par tous, n'est entériné que par les dominants. Il ne peut jamais l'être aussi complètement par les dominés. Le recours à la *personnologie* remplit un rôle facilitateur majeur dans la perpétuation des inégalités sociales. De prime abord, rien ne paraît plus

contradictoire que ces deux formes d'essentialisme, collectif et personnologique. Le premier mène à des entités humaines figées, passives, dépersonnalisées voire déshumanisées. Le second célèbre des personnes actives, dotées d'unicité, ouvertes à tous les possibles. Mais ces deux essentialismes partagent, en amont, les caractéristiques de tout essentialisme – l'inaltérabilité, la cohérence, l'imperméabilité, la diagnosticité et l'exclusivité. Appliqués à la personne singulière ou au groupe comme tel, ils décrivent respectivement les principes de cohésion des groupes dominants et des groupes dominés. Tout en revêtant les semblants de deux contraires, l'essentialisme de la personne et celui du groupe agissent de concert pour mettre la structure sociale à distance au profit de qualités inscrites dans une entité, la personne ou le groupe. Les emprunts à la personnologie d'un côté et à la nature impersonnelle de l'autre remplacent des divisions basées sur l'inégalité sociale par des divisions basées sur des inégalités sur lesquelles l'humain n'a pas de prise. L'essentialisme, personnologique ou collectif soit-il, oblitère de cette manière la structure sociale et, en paralysant le regard sur les spécificités des personnes ou de leurs groupes, dispense d'une analyse de leurs rapports.